

**Département de
la Haute-Savoie**

**M a i r i e
de
B O G E V E
74250**

Téléphone : 04 50 36 62 08

Télécopie : 04 50 36 66 50

Adresse Internet :
mairie@bogeve.fr

Compte Rendu du conseil municipal

16/03/2017

20H30

Salle du
Presbytère

Présents	BABE Alice – DUBOIS Anne-Gaëlle - ROCH Jacqueline. BRON Pierre– CHARDON Didier - CHARDON Patrick - DELAVOET Jean-Pierre – GAVARD Patrick - BOVET Aurélie - GRILLET Luc
Absents excusés	BOUVAREL MAGALI – BAUER Frédéric – JULLIARD Laurence
Secrétaire de séance	DUBOIS Anne-Gaëlle

Ordre du Jour :

- Approbation compte-rendu séance du 22 février 2017
- Approbation compte de gestion 2016 Budgets Principal, Eau, Lotissements
- Approbation compte administratif 2016 Budgets Principal, Eau, Lotissements
- Transfert compétence PLU à Communauté de Communes
- Convention droit d'usage SYANE
- Travaux Groupe Scolaire
- Régularisation élargissement Route des Chaix
- Questions diverses

APPROBATION COMPTE-RENDU

L'approbation du compte-rendu du 16 mars 2017 est reportée à la prochaine séance.

APPROBATION COMPTE GESTION 2016 BUDGETS PRINCIPAL, EAU, LOTISSEMENTS

Monsieur le Maire présente en détail les Comptes de gestion.

Il informe l'Assemblée que suite au transfert de la compétence « assainissement » au Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe (SRB) au 1^{er} janvier 2016, une dissolution partielle du budget annexe « eau et assainissement » a été faite.

Pour cela l'actif et le passif relatifs à la compétence assainissement ont été réintégrés au sein du budget principal de la commune et ceux relatifs à la compétence eau ont été maintenus sur le budget annexe.

Cette dissolution partielle implique de scinder les comptes ouverts à la balance et d'identifier pour tous les comptes présents en solde au jour du transfert de compétence, la parte relative à la compétence transférée, qu'il convient de réintégrer au sein du budget principal de la commune par des opérations d'ordre non budgétaire (qui n'apparaissent donc pas au compte administratif).

C'est la raison pour laquelle les résultats qui apparaissent sur le compte de gestion ne sont pas identiques à ceux du compte administratif.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016,

2°) Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

- **DECLARE** que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2016 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, hormis la différence due aux opérations non budgétaire, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2016 BUDGETS PRINCIPAL, EAU, LOTISSEMENTS

Monsieur le Maire présente en détail les Comptes administratif 2016 du budget principal ainsi que celui des budgets annexes « Eau » et « Lotissements ». (cf. tableaux récapitulatif en annexe).

Après la présentation, Monsieur le Maire quitte la salle pour soumettre au vote les trois comptes administratifs.

Le Conseil Municipal, après avoir obtenu toute précision utile sur les résultats, à l'unanimité, approuve les comptes administratifs 2016 des budgets cités ci-dessus.

VENTE AUX ENCHÈRES COOPÉRATIVE D'ACHAT ET D'APPROVISIONNEMENT DE BOGÈVE

Monsieur le Maire explique que le 28 février une nouvelle vente aux enchères a eu lieu. La nouvelle mise à prix était de 115 000 € avec des enchères de 2 000 €. La commune l'a finalement remporté pour 149 000 €, plus les frais.

Un bail est en cours de préparation pour l'épicerie.

Architectes et Bureaux d'étude ont été missionnés pour étudier les différentes possibilités de rénovation et d'aménagement du bâtiment. Afin d'établir des plans de l'existant, un géomètre et également chargé de réaliser un relevé métrique du bâtiment.

Une demande de subvention pour la « préservation du dernier commerce » va être faite auprès de la Région. Elle représente un montant maximum de 10 000 €.

TRANSFERT COMPÉTENCE PLU A COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Monsieur le Maire expose qu'en vertu de l'article 136-II de la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, les communautés de communes et d'agglomération exercent de plein droit la compétence en matière du plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale à compter du 27 mars 2017 sauf si au moins 25 % des communes représentant au moins 20% de la population s'y opposent.

La Communauté de Communes de la Vallée Verte existait à la date de publication de la loi ALUR et n'était pas compétente en matière de plan local d'urbanisme, le devient le lendemain de l'expiration d'un délai de trois ans à compter de la publication de ladite loi.

Si, dans les trois mois précédents le terme du délai de trois ans mentionné précédemment, au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population s'y opposent, ce transfert de compétence n'a pas lieu.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, S'OPPOSE au transfert de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes de la Vallée Verte.

CONVENTION DROIT D'USAGE SYANE

Le SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute Savoie) envisage d'implanter un local technique pour câbles de fibres optiques dans le cadre du déploiement de son réseau d'initiative publique. Ce local sera construit sur la parcelle n°248 au lieu-dit Chabbé en cours d'acquisition par la commune. Une convention avec le SYANE doit être signée afin de leur en laisser l'usage.

Le conseil municipal approuve cette décision par délibération à l'unanimité.

TRAVAUX GROUPE SCOLAIRE

Monsieur le Maire présente l'avancée des travaux et exprime sa satisfaction. Le démontage de la grue aura lieu le 27 mars 2017 ce qui occasionnera la fermeture de la route le temps du démontage.

Le test d'étanchéité qui devait se faire lundi 13 mars est décalé de 15 jours.

Un avenant concernant des prises informatiques supplémentaires dans chaque classe, pour un montant de 1 790 € pour les classes élémentaires et 549 € pour les classes maternelles est validé à l'unanimité.

À ce jour les plus-values s'élèvent à 27 648.55 €, soit 0.98% du marché.

Une première visite de chantier pour les membres de la CCVV, les membres du conseil municipal, le personnel communal ainsi que le corps enseignant est programmée pour le 1er avril 2017 à 11h.

RÉGULARISATION ÉLARGISSEMENT ROUTE DES CHAIX

Dans les années 80, la commune a élargie la route des Chaix. Cependant la situation cadastrale n'a pas été régularisée sur toutes les emprises. Il convient donc de le faire sur les parcelles n° 3472 et 3477 appartenant à Monsieur Bel, pour une surface de 555 m² ainsi que sur les parcelles n°2076a et 1973b appartenant à Monsieur Leleu pour une surface de 215 m². La commune propose une régularisation pour 1€/m² et prendra à sa charge les frais occasionnés.

QUESTIONS DIVERSES

- Les Brasses :
Le débat d'orientation budgétaire du syndicat a eu lieu lors de sa réunion du 15 mars. Suite au manque de neige de cet hiver, le chiffre d'affaire espéré ne sera vraisemblablement pas atteint. Afin de boucler le budget 2017, le comité syndical propose d'y inscrire une participation supplémentaire et exceptionnelle des 4 communes membres, au prorata de leur participation annuelle. Soit 16 000 € pour les communes d'Onnion et de Bogève et 24 000 € pour les communes de Saint Jeoire et Viuz en Sallaz. Il est demandé aux communes d'inscrire, elles aussi, ces sommes dans leur budget 2017. Ces participations supplémentaires pourront être versées au syndicat, en fin d'année, en fonction des résultats des pré-ventes de la future saison.
- L'appel d'offres pour la deuxième tranche des travaux du parking a été lancé ce jour. Les offres doivent être retournées avant le 13/04/2017 11h30.
- Bois de chauffage. 22 stères de bois ont été fendus. Le prix est fixé à 60 € le stère et limité à 6 stères par famille à l'inscription.
- Point poste : La fréquentation est en moyenne de 15 personnes par jour.
- Le cinéma La Trace à un taux d'occupation supérieur au taux national.
- La bibliothèque de Bogève est classé « point lecture » car les bénévoles qui œuvrent ne sont pas formés et 'il n'y a pas d'accès PMR.
- Remerciements à Paysalp pour leur participation au goûter des aînés et à la projection du film.
- Les modalités de location de la salle des fêtes vont être réactualisées.
- Le CA de Badaboum s'est tenu le 08/03/2017.

Levée de la séance à 23H15.

ANNEXES

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Comptes	intitulé	BP 2016	CA 2016	RAR 2016
011	Charges à caractère général	272,850.00	265,818.63	
012	Charges personnel	343,200.00	315,027.91	
014	atténuation de produits	25,000.00	22,949.00	
022	Dépenses imprévues	10,787.00	0.00	
65	Autres charges de gestion courante	204,702.00	198,711.14	
66	Charges financières (intérêts emprunts)	27,000.00	24,214.40	
67	Charges d'exploitation	202,000.00	160,366.75	
023	virement section investissement	1,162,950.11	0.00	
042	Opérations ordre entre section	10,000.00	129,328.75	
	TOTAL	2,258,489.11	1,116,416.58	

RECETTES

Comptes	intitulé	BP 2016	CA 2016	RAR 2016
002	Résultat reporté	732,892.08	0.00	
013	Atténuation de charges	25,000.00	26,931.79	
70	produits des services	83,993.00	90,187.87	
73	Impôts et taxes	401,889.00	346,541.14	
74	Dotations et participations	468,250.00	600,848.40	
75	Autres produits de gestion	545,250.00	42,995.38	
76	produits financiers	15.03	14.48	
77	produits exceptionnels	1,200.00	125,429.00	
	TOTAL	2,258,489.11	1,232,948.06	

INVESTISSEMENT DEPENSES

Comptes	intitulé	BP 2016	CA 2016	RAR 2016
001	Résultat reporté	394,818.29		
040	Amortissements subventions	19,269.60	19,269.40	
16	Emprunts (capital)	47,000.00	43,320.02	700.00
20	Immobilisations incorporelles	700,000.00	646,874.31	20,000.00
21	Immobilisations corporelles	421,320.11	119,810.05	259,000.00
23	Immobilisations en cours	2,873,040.00	947,574.63	717,198.00
13	Subventions investissement	440,000.00	0.00	
4581	Depenses part CCVV groupe scolaire	1,552,360.00	515,892.18	478,132.00
	TOTAL	6,447,808.00	2,292,740.59	1,475,030.00

RECETTES

Comptes	intitulé	BP 2016	CA 2016	RAR 2016
001	Solde reporté	0.00		
10	Dotations fonds divers	587,318.29	597,726.11	
13	Subventions	1,262,000.00	328,036.71	469,700.00
16	Emprunts	1,853,910.00	1,940,000.00	700.00
20	Immobilisations incorporelles	0.00	74.10	
021	virement section fonctionnement	1,162,950.11	0.00	
040	Opérations d'ordre entre section	10,000.00	129,328.75	
041	opérations patrimoniales	19,269.60	19,269.40	
4582	Remb. Dépenses CCVV	1,552,360.00	513,128.92	478,132.00
	TOTAL	6,447,808.00	3,527,563.99	948,532.00

Résultat de fonctionnement 2016	116,531.48	
Excédent de fonctionnement reporté	732,892.08	(523 368.39 (excédent 2015) + 200 000 (transfert excédent assainissement) + 523.69 (transfert excédent ccas))
Résultat de fonctionnement total	849,423.56	
Résultat d'investissement 2016	1,234,823.40	
Déficit investissement reporté	394,818.29	
Résultat investissement	840,005.11	
Restes à réaliser		
Reste à réaliser recettes	948,532.00	
Reste à réaliser dépenses	1,475,030.00	
Résultat Reste à réaliser	-526,498.00	

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET EAU

EXPLOITATION DEPENSES

Comptes	intitulé	BP 2016	CA 2016	RAR 2016
011	Charges à caractère général	24,500.00	18,182.47	
014	Reversement redevance	30,000.00	28,519.00	
023	Virement investissement	294,884.32		
042	Amortissements	45,000.00	41,152.71	
65	Autres charges de gestion courante	2,000.00		
66	Charges financières (intérêts emprunts)	5,000.00	4,914.12	
67	Charges d'exploitation	1,000.00	137.60	
TOTAL		402,384.32	92,905.90	

RECETTES

Comptes	intitulé	BP 2016	CA 2016	RAR 2016
002	Résultat reporté	278,884.32		
013	Atténuation charges	0.00		
042	Amortissements subventions	12,000.00	11,175.16	
70	Vente produits	111,000.00	115,070.13	
77	Produits exceptionnels	500.00	0.00	
TOTAL		402,384.32	126,245.29	

INVESTISSEMENT DEPENSES

Comptes	intitulé	BP 2016	CA 2016	RAR 2016
040	Amortissements subventions	12,000.00	11,175.16	
16	Emprunts (capital)	25,000.00	21,526.30	
20	Immobilisations incorporelles	5,000.00	0.00	
21	Immobilisations corporelles	5,000.00	0.00	
23	Immobilisations en cours	389,000.00	208,802.36	
020	Dépenses imprévues	30,000.00	0.00	
TOTAL		466,000.00	241,503.82	

RECETTES

Comptes	intitulé	BP 2016	CA 2016	RAR 2016
001	Solde reporté	6,320.15		
021	Virement exploitation	294,884.32		
040	Amortissements	45,000.00	41,152.71	
10	Dotations	4,796.00	4,907.00	
13	Subventions	115,000.00	13,620.00	
TOTAL		466,000.47	59,679.71	

Résultat d'exploitation 2016	33,339.39
Excédent d'exploitation reporté	278,884.32 (478 884.32 - 200 000 transféré sur budget principal pour participation SRB "Assainissement")
Résultat d'exploitation total	312,223.71

Résultat d'investissement de l'exercice	-181,824.11
Reste à réaliser recettes	0
Reste à réaliser dépenses	0
Résultat investissement 2016	-181,824.11
Excédent investissement reporté	6,320.15
Résultat investissement total	-175,503.96

SOLDE TOTAL **136,719.75**

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET LOTISSEMENTS

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Comptes	intitulé	BP 2016	CA 2016	RAR 2016
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	
65	Autres charges de gestion courante	566,659.20	0.00	
042	Opérations ordre entre section	221,137.15	221,137.15	
TOTAL		787,796.35	221,137.15	

RECETTES

Comptes	intitulé	BP 2016	CA 2016	RAR 2016
002	Résultat reporté	566,659.20	0.00	
70	produits des services	0.00	0.00	
042	Opérations d'ordre entre section	221,137.15	221,137.15	
TOTAL		787,796.35	221,137.15	

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Comptes	intitulé	BP 2016	CA 2016	RAR 2016
001	Résultat reporté	221,137.15		
040	Opérations d'ordre entre section	221,137.15	221,137.15	
16	Emprunts (capital)	0.00	0.00	
TOTAL		442,274.30	221,137.15	0.00

RECETTES

Comptes	intitulé	BP 2016	CA 2016	RAR 2016
16	Emprunts	221,137.15	0.00	
040	Opérations d'ordre entre section	221,137.15	221,137.15	
041	opérations patrimoniales	0.00	0.00	
TOTAL		442,274.30	221,137.15	0.00

Résultat de fonctionnement 2016	0.00
Excédent de fonctionnement reporté	566,659.20
Résultat de fonctionnement total	566,659.20

